47e Année, IIIe Série, t. I. NUMÉRO 1. 2 Janvier 1879.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY

JOURNAL DES CONNAISSANCES MÉDICALES PRATIQUES ET DE PHARMACOLOGIE

FONDÉ PAR LE Dr CAFFE

Publié par V. CORNIL

Professeur-agrégé de la Faculté de médecine,
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, rédacteur en chef.

Secrétaire de la Rédaction : le Dr V. GALIPPE

Ancien chef du laboratoire des Hautes études
à l'École de pharmacie de Paris,
Membre de la Société de Biologie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Paris et départements. 10 fr. — Union générale des postes, 12 fr. 50. — États-Unis, 14 fr. — Autres pays, 15 francs.

L'abonnement part du 1er de chaque mois.
Le N° : 20 cent. — Par la poste : 25 cent.

ABONNEMENTS.

Pour ce qui concerne les abonnements et l'administration du Journal, s'adresser au docteur Galippe, 48, rue Sainte-Anne. Lundi, mercredi, vendredi, de 4 à 5 heures; mardi, jeudi, samedi, de midi à 1 heure.

SOMMAIRE DU NUMERO :

Premier Paris La Statistique de l'Enseignement supérieur, par V. Cornil. — **Pathologie externe** : Le Traitement et l'Etiologie des Rétrécissements du canal nasal, par Coursserant. — **Pathologie interne** : Diagnostic et Traitement des Maladies du cœur, par G. Sée. — **Thérapeutique** : L'Art de formuler, Hygiène pédagogique des attitudes scolaires vicieuses, par Dally. — **Sociétés savantes** : Académie de médecine du 31 décembre. — **Jurisprudence pharmaceutique** : Un Pharmacien malheureux. — **Bibliographie** : Sur l'Affection ourlienne ou oreillons, par le Dr Pinet. — **Nouvelles** : Dîner dans la salle des Thèses. — **Nécrologie** : Gintrac — Bazin.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Tout ouvrage dont on enverra deux exemplaires sera annoncé; il en sera fait un compte rendu s'il y a lieu.

Pour paraître prochainement : *Leçons sur la syphilis*, faites à l'hôpital de Lourcine, par V. Cornil; avec 9 planches lithographiques. J.-B. Baillère et fils, éditeurs, Paris.

La dix-neuvième édition de l'*Annuaire des Eaux minérales*, publiée aujourd'hui par la *Gazette des Eaux*, contient le Catalogue descriptif de l'Exposition spéciale de 1878, et des notices sur les stations exposées. — Nomenclature complète des eaux minérales françaises; analyses; thermalité; débit. Memento des principales indications thérapeutiques. Renseignements utiles au médecin et au malade. — Joli volume in-18, 1 fr. 50. Librairie Gauthiers-Villars, quai des Grands-Augustins, 55, Paris.

Étude historique et clinique sur la trépanation du crâne, la trépanation guidée par les localisations cérébrales, par le Dr Just Lucas-Championnière, chirurgien des hôpitaux de Paris, etc. — 1 vol. in-8°, avec 14 fig. intercalées dans le texte. 3 fr. 50. Paris, V.-A. Delahaye et Ce, éditeurs.

De la fièvre jaune à la Martinique (Antilles françaises). Etude faite dans les hôpitaux militaires de la colonie, par L. Béranger-Féraud, médecin en chef de la marine, etc. — 1 vol. in-8°. 7 fr. Paris, V. A. Delahaye et Ce, éditeurs.

Des agents perturbateurs du développement de la jeunesse (Etude physiologique sur l'alcoolisme, l'abus du tabac et l'onanisme, par le Dr E. Goubert. — Prix 3 fr.

Manuel d'hygiène publique et privée et ses applications thérapeutiques, par le Dr Armand Paulier, ancien interne des hôpitaux. — 1 vol. in-8° de 800 pages; prix 8 fr.

Du rôle de la contagion dans l'étiologie de la fièvre puerpérale, par le Dr Pollosson. — In-8°, prix 2 fr. Paris, V. Adrien Delahaye et Ce, éditeurs.

De l'état de nos connaissances sur l'affection ourlienne ou oreillons, par le Dr Pinet. — In-8°; prix 2 fr. 50. Paris, V. Adrien Delahaye et Ce, éditeurs.

De la pneumonie du sommet, par le Dr Saint-Ange. — In-8°, prix 2 fr. 50. Paris, V. Adrien Delahaye et Ce, éditeurs.

Les tumeurs adénoïdes du pharynx nasal, leur influence sur l'audition, la respiration et la phonation, leur traitement, par le Dr Lœwenberg. — In-8e, avec 2 fig. dans le texte. Prix 2 fr. Paris, V. A. Delahaye et Ce, éditeurs.

De l'occlusion intestinale au point de vue du diagnostic et du traitement, par le Dr Bulteau. — In-8°. Prix 3 fr. 50. Paris. V. A. Delahaye et Ce, éditeurs.

De l'amputation utéro-ovarique, comme complément de l'opération césarienne, par le Dr Impert de la Touche. — In-8°. Prix 2 fr. 50. Paris, V. A. Delahaye et Ce éditeurs.

Manuel d'Histoire naturelle médicale, par le Dr J. L. de Lanessan, professeur agrégé d'Histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris. — Première partie, Botanique, 1 vol. in-18 jésus de 720 p. avec 450 fig. dans le texte. Prix de l'ouvrage complet, payable d'avance, 14 fr. La deuxième partie sera remise aux souscripteurs du 1er au 15 mars 1879. L'ouvrage complet formera 1500 pages avec 1100 fig. dans le texte.

Manuel de minéralogie, par M. L. Portes, pharmacien en chef de l'hôpital de Lourcine. — 1 vol. in-18 cart. de 370 p. avec 66 fig. dans le texte. Prix 5 fr.

Clinique médicale de la Charité, par le professeur Vulpian, doyen de la Faculté de médecine de Paris. *Considérations cliniques et observations*, par le Dr Raymond, médecin des hôpitaux. — 1 fort vol. in-8 de 950 p. Prix 14 fr

GOUDRON FREYSSINGE

Mode de préparation. — S'inspirant des idées de MM. Lefort et Magnes Lahens, M. Freyssinge divise le Goudron de bois de première qualité au moyen de sable très-fin presque pulvérulent il le met ainsi en contact avec de l'eau tiède, à 60° environ, le Goudron ainsi divisé et fluidifié est placé dans un appareil, sorte de baratte, muni d'une roue à palettes. On maintient toujours la transpiration à 60° pendant l'évolution de la roue. On obtient au bout d'un temps très-long une eau chargée des principes solubles du Goudron, y compris une quantité appréciable de briosote ou essence de Goudron, ce remède héroïque bien connu aujourd'hui des médecins.

Ici donc pas de secret, pas d'arcane caché; le procédé est simple, il ne dénature en rien le goudron, et il lui conserve absolument toutes ses propriétés. Sa réaction est aride au papier tournesol, comme le fait du reste le goudron naturel.

Ce procédé n'a contre lui qu'un seul inconvénient, il est de l'ordre matériel, c'est qu'il exige des appareils, beaucoup de temps et beaucoup de soin. Certainement tous les pharmaciens ne pourront pas l'employer, mais, s'il fallait s'inspirer de ce *desiderata*, aucun progès ne serait possible. Messieurs les médecins qui ont adopté dans leurs presciptions le *goudron Freyssinge* lui reconnaissent une supériorité marquée sur les liqueurs similaires; de son côté M. Freyssinge cherche, par les soins apportés à la bonne préparation de son produit, à mériter cette faveur.

Facilité d'emploi. — La liqueur Freyssinge, sans altérer les liquides, peut se prendre de diverses manières:

1° Dans l'eau, pour avoir une eau de goudron selon le Codex.

2° Dans la bière comme boisson de table.

3° Dans le lait, pour avoir d'emblée une excellente tisane pectorale.

4° Dans les vins sucrés d'Espagne ou du Roussillon, les deux goûts s'harmonisent très-bien.

Propriétés. — Comme le Goudron qu'il représente avec toutes ses propriétés, le goudron Freyssinge augmente la dose des urines, il excite l'appétit et il accélère la digestion; il est surout prescrit contre les catarrhes chroniques du poumon et de la vessie

En France, le Goudron Freyssinge est aujourd'hui dans toutes les pharmacies, à Bruxelles, chez M. Dupuis.

On nous a quelquefois demandé ce qu'on entendait par OVULES SUÉDOIS: on appelle ovule une pilule en forme d'œuf; et comme la térébenthine de Suède constitue la base de ce remède, c'est de là qu'on a fait ovules suédois. Ainsi donc, au lieu de dire pilules ovoïdes de térébenthine de Suède, on dit plus simplement ovules suédois. Voici la raison d'être de ces pilules: pour l'emploi de la térébenthine, on faisait autrefois la térébenthine cuite. médicament incertain, d'autres disent inerte; plus tard, on a fait avec la magnésie de grosses boules qui allaient se coller au fond de la boîte et peu commodes à avaler; enfin, on a fait la capsule, mais cette dernière forme renferme peu de médicament, c'est là l'inconvénient que provoque toutes les capsules.—L'ovule est un pilule de 42 centigrammes environ qui renferme 30 centigrammes de térébenthine pure, quelle proportion considérable, et son enveloppe étant tout simplement un peu de gomme, l'administration de térébenthine par quantité n'a jamais été plus facilitée.

La térébenthine est douée d'une action souveraine sur les reins, les urines et la vessie; elle fortifie cet organe et lui facilite ses fonctions.

Le professeur Bouchardat dit: « Son action se porte sur les membranes muqueuses de l'appareil génito-urinaire, dont elle diminue la sécrétion; elle est très-utile dans les catarrhes chroniques de la vessie et de l'urèthre.

BROMURE DE ZINC

PRÉPARÉ PAR *FREYSSINGE*,

PHARMACIEN A PARIS.

Le bromure de zinc est un sédatif puissant qui a été expérimenté avec succès dans les hôpitaux, ces succès ont été relatés à la Société de biologie dans des travaux intéressants.

Le bromure de zinc est plus efficace que le bromure de potassium, il n'est ni caustique, ni vénéneux et ne produit ni acnée, ni anémie bromurique, il s'emploie à la dose de 5 grammes par jour.

Ce sel est préparé sous les formes suivantes:

SIROP de bromure de zinc à l'écorce d'oranges amères, contenant 50 centigrammes par cuiller à soupe, le flacon, 5 francs

PILULES de bromure de zinc arsenical contenant chacune 20 centigrammes, le flacon, 3 francs.

PILULES de bromure de zinc et 1 milligramme de bromure d'arsenic, le flacon, 3 francs.

97, Rue de Rennes et chez les pharmaciens.

PREMIER PARIS

Paris, le 1er janvier 1879.

M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, a adressé cette année au président de la République un rapport étendu sur l'enseignement supérieur, suivi d'une statistique de tous nos établissements de ce genre. C'est un beau livre grand in-4° de mille pages, comme on sait les faire à l'imprimerie Nationale et un livre utile; c'est le pendant, la seconde édition augmentée et amplifiée de la statistique publiée il y a dix ans sous le ministère de M. Duruy. Comme dans la première édition, M. Du Ménil, directeur de l'enseignement supérieur, fait précéder la statistique propre à chaque faculté, à chaque genre d'enseignement et à chaque établissement, d'une notice indiquant l'origine, la fondation, l'histoire, les lois, ordonnances, règlements et arrêtés ministériels relatifs à chaque faculté ou établissement. Par exemple, l'énoncé des décrets et ordonnances relatifs aux facultés de médecine, leur analyse succinte ou la relation *in extenso* des plus importants et des plus récents, n'a pas moins de quarante pages. Rien de plus important que cette table et cet exposé de la législation qui régit les études médicales. La loi générale du corps universitaire, les règlements d'administration communs à toutes les facultés et établissements de l'Etat est aussi exposée dans un autre chapitre. Nous aurons souvent des renseignements à puiser dans ce code de l'enseignement supérieur. Aujourd'hui nous voudrions donner, par quelques citations, une idée générale de l'esprit qui l'inspire.

Le rapport ministériel met en relief les améliorations matérielles apportées depuis dix ans aux constructions, aux laboratoires, aux bibliothèques.

« A cet égard et dès le début, l'Université de 1808 avait été mal pourvue ; les anciens édifices, hôpitaux et couvents, mis à sa disposition, suffisaient sans doute à l'abriter, mais sans lui offrir presque en aucun lieu les distributions spéciales que réclamait la diversité de ses exercices. Plus tard, quand elle eut le tort de multiplier à l'excès le nombre des facultés, on ne s'était pas préoccupé davantage de la convenance des locaux qui nous étaient affectés par les villes, ni de la médiocrité des ressources qui nous étaient allouées par l'Etat. On se contenta d'une pauvreté qui était de tradition; on s'accommoda de l'indifférence; nous eûmes des orateurs, des historiens, des philosophes, même des savants illustres; le talent chez plusieurs, le génie chez quelques-uns, forcèrent tous les obstacles, et pendant de longues années encore, notre pays se maintint quand même à son rang, c'est-à-dire au premier.

« Serait-il juste cependant d'ériger en système l'indifférence et la pauvreté? A ce compte, je craindrais de voir s'épuiser notre veine, et ce n'est pas sans un grave souci que nous pouvons voir disparaître certains hommes dont les pareils sont trop lents à venir. C'est aux successeurs de ces hommes éminents, pour qui nous n'aurons jamais assez de respects et de soins, qu'il nous faudrait songer; ce sont leurs disciples qu'il nous faut servir avec une ardente sollicitude et sans nous lasser; car notre pays s'est comporté pendant un trop long temps à la manière de ces héritiers qui ont reçu en naissant un grand nom avec de grands biens et que la misère surprend un jour parce qu'ils n'ont pas su prévoir que leur fortune n'était pas inépuisable et que le nom même peut périr si on ne le continue par des œuvres.

« N'est-il pas vrai d'ailleurs que la science est un corps vivant entre tous, qui a, pour parler ainsi, ses appétits changeants, et qui déplace incessamment ses exigences et ses méthodes? L'outil dont elle se servait hier, elle le délaisse aujourd'hui. D'abord elle s'arrêtait à la surface des corps; à cette heure, elle pénètre dans leur intimité. Elle nommait les végétaux; elle les dissèque pour constater entre les plantes et l'animal une parité de phénomènes surprenants..... Il faut avoir vu nos locaux il y a dix ans pour se faire une juste idée de leur indigence. Tout nous manquait, et la Sorbonne elle-même peut se souvenir de ce qu'étaient ses laboratoires avant la création de l'école des hautes études par M. Duruy. A la longue, les plus résolus finirent donc par se lasser, et, après avoir dépensé dans une attente toujours vaine leurs désirs et jusqu'à leurs regrets, ils renoncèrent à l'espoir de former des élèves et se résignèrent à vivre d'expédients, renfermés dans leurs propres travaux. Le dernier livre que nous a laissé Claude Bernard renferme à cet égard des révélations décisives..... Enfin nous assistions, et toujours par la même raison, à la désertion de nos élèves étrangers, jadis nos clients, mais qui allaient chercher désormais dans leur propre pays ou ailleurs des ressources d'études qui chez nous leur étaient refusées. Nous étions donc atteints à la fois dans notre recrutement, dans notre crédit extérieur et dans notre production scientifique. »

Ce rapport est tout entier conçu dans un esprit de libéralisme et de progrès. Il touche à la fin au projet d'organisation de centres universitaires, et à la suppression des facultés isolées tel qu'il avait été préparé sous le ministère de M. Waddington. M. Bardoux n'est pas partisan de la suppression des facultés isolées ni des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

A l'occasion des réformes à apporter en vue de créer de grands centres universitaires, d'améliorer le mode de nomination des professeurs, etc., le rapport présente l'analyse des vœux et des propositions émanant des facultés.

En ce qui touche le mode de nomination des professeurs, il est curieux de voir combien ces propositions diffèrent.

On sait que la loi de floréal an X faisait nommer les professeurs par le premier consul entre trois candidats présentés, l'un par l'école, le second par l'Institut, le troisième par les inspecteurs généraux. Le décret de 1808 établit le concours qui fut supprimé par l'ordonnance de 1815. Le concours fut rétabli en 1830 pour les chaires de médecine, puis supprimé en 1852. Depuis cette époque, les professeurs furent nommés sur la présentation d'une double liste de deux candidats par la faculté intéressée et par le conseil académique, le ministre ayant toujours le droit de désigner personnellement un candidat à l'agrément du président de la République.

Parmi les facultés consultées sur le mode de nomination

des professeurs, les unes demandent le maintien du *statu quo;* d'autres s'abstiennent; beaucoup demandent des modications. Les facultés de droit demandent le concours. La faculté de médecine de Paris se tait; Nancy réclame le concours; Montpellier demande que le cadre des professeurs chargés des présentations soit élargi.

Le vœu général, c'est que la présentation des candidats soit faite suivant l'avis du plus grand nombre possible d'hommes compétents dans la spécialité qu'il s'agit de pourvoir d'un professeur.

A cet égard, la proposition de la faculté des sciences de Paris réaliserait assurément un grand progrès. Elle demande qu'on substitue au conseil académique une commission composée de juges compétents. Cette commission, présidée par le recteur, serait choisie par le ministre parmi les membres de l'Académie des sciences appartenant aux sections correspondantes à l'ordre de sciences dont dépend la chaire vacante et parmi les professeurs de facultés du même ordre. Il serait facile d'appliquer aux facultés de médecine ce mode de présentation. C'est à peu près ce qui se passe en Italie, où le ministre nomme les membres de la commission de présentation parmi les hommes compétents, surtout parmi les professeurs de la spécialité scientifique du même ordre que la vacance. V. Cornil.

PATHOLOGIE EXTERNE

Quelques mots sur le traitement et l'étiologie des rétrécissements du canal nasal, par le Dr Coursserant.

Doit-on procéder immédiatement au cathétérisme en présence d'un rétrécissement présumé du canal nasal, lorsqu'il existe en même temps un certain degré de catarrhe du sac? Pour ma part, je n'hésite pas à m'élever contre cette précipitation en me basant sur les considérations suivantes. Il est loin d'être prouvé que le rétrécissement soit toujours le point de départ des accidents pour lesquels les malades viennent consulter. Je crois, au contraire, que le catarrhe du sac est très-souvent primitif et que l'inflammation, au lieu de marcher de bas en haut, naît du sac pour gagner de proche en proche toute la longueur du canal nasal.

Partant de ce principe appuyé sur de nombreuses observations, je me suis jusqu'à ce jour conformé aux préceptes donnés à différentes reprises par mon père. J'ouvre largement le conduit lacrymal inférieur (de préférence au supérieur) jusqu'à son embouchure dans le sac. Cette petite et simple opération permet au muco-pus sécrété dans la cavité malade de s'écouler facilement au dehors au fur et à mesure de sa formation, en même temps que la sécrétion lacrymale mise ainsi librement en contact avec la cavité malade en nettoie et en lubrifie à chaque instant les parois. La meilleure injection contre le catarrhe du sac, c'est encore la sécrétion lacrymale, physiologique et normale. Ce qui décompose le fluide lacrymo-conjonctival, c'est le reflux permanent du liquide du sac altéré par un séjour prolongé dans cette poche malade; or, si par une pression modérée exercée sur la région avec un doigt, le malade auquel on a fendu le conduit lacrymal vide plusieurs fois par jour sa poche dilatée ou non, la stagnation n'a plus lieu et par suite le reflux n'est plus irritant pour la conjonctive; déjà par cette simple précaution on voit les symptômes s'amender.

Quelques irrigations pratiquées sur la face muqueuse des paupières avec une eau tiède aromatisée de goudron, dissipent très-vite cette conjonctivite symptomatique découverte de nouveau par un de nos confrères qui me parut, dans cette circonstance, avoir oublié les travaux antérieurs à ses publications.

Mais là n'est pas le seul avantage de cette manière de procéder. La muqueuse du canal nasal tuméfiée, enflammée par l'affection du sac, se modifie heureusement, et au bout de dix à quinze jours on passe généralement avec facilité les numéros inférieurs de la série de Bowmann, sans avoir de ces hémorrhagies, sources fréquentes de rétrécissements cicatriciels opératoires.

Il est des cas rares, il est vrai, où un seul cathétérisme suffit. J'ai eu à traiter une jeune femme, parente d'un confrère, atteinte de larmoiement simple; douze à quinze jours après l'incision du conduit lacrymal inférieur, je passai une sonde n° 2 à un centimètre environ au-dessous de l'ouverture supérieure du canal nasal; je fus arrêté par un obstacle qui céda devant une très-faible poussée. Tout le reste du canal était libre. J'ai toujours pensé qu'il s'agissait dans ce cas particulier d'une position vicieuse d'un des replis ou valvules qu'on rencontre sur la muqueuse du canal nasal. En effet, le lendemain, rien n'arrêtait le passage de la même sonde; aucune nouvelle tentative de cathétérisme ne fut faite et tous les accidents cessèrent, sans jamais reparaître depuis.

Que dire en face de cas pareils de la pratique qui consiste à détruire par le couteau ou le cathétérisme forcé une muqueuse qui ne demande qu'à se laisser dilater par des moyens doux, moyens qui ménagent ou conservent toutes ou presque toutes ses propriétés physiologiques. Il est bien entendu que je ne parle pas de ces malades à complications graves (fistules, carie osseuse, etc.) qui réclament une thérapeutique spéciale, et que je n'envisage ici que les cas d'une pratique courante.

En finissant, je désire appeler l'attention sur l'ostéologie de certains cas de rétrécissements du canal nasal. Notre confrère et ami, M. le Dr Badal, a justement insisté sur la fréquence des altérations des voies lacrymales chez les individus atteints de vices de réfraction.

Il a remarqué que surtout les hypermétropes et les asthénopes étaient sujets à des obstructions du canal nasal, obstructions amenées par une congestion permanente des membranes de l'œil et en particulier de la conjonctivite. Il signale la possibilité de l'étroitesse congénitale des voies lacrymales, mais pour repousser cette hypothèse. Je crois au contraire que c'est là la véritable cause.

Les hypermétropes offrent en général un aspect caractéristique de la face; celle-ci a l'air d'être déprimée d'avant en arrière; de plus, l'écartement des yeux m'a paru plus considérable chez eux, si on juge par comparaison.

La direction du canal nasal surtout n'est pas la même que chez les emmétropes. On sait que deux sondes introduites dans les deux canaux forment par leurs parties supérieures un angle aigu qui, prolongé, se réunirait à peu près sur la ligne médiane vers le sommet du front.

Chez les hypermétropes, ces deux sondes montrent une tendance marquée au parallélisme, leurs extrémités libres s'écartant du plan médian. D'où l'indication opératoire de s'éloigner de ce plan dans le cathétérisme chez cette classe de malades.

Il serait intéressant pour fixer ce point anatomique de savoir si les peuples à face déprimée (races asiatiques) sont hypermétropes, si la direction de leur canal nasal est celle que j'indique. On aurait par l'ensemble de ces faits l'explication de la fréquence des maladies des voies lacrymales chez ces différentes races. Dr Coursserant.

PATHOLOGIE INTERNE

Du diagnostic et du traitement des maladies du cœur, et en particulier de leurs formes anormales, par le professeur Germain Sée. Leçons recueillies par le Dr Labadie-Lagrave.

Il ne faudrait pas croire que le livre de M. le professeur Sée soit un traité didactique sur les maladies du cœur ; il s'agit surtout de leurs formes anomales et tout particulièrement de ces maladies du cœur qui méritent à bon droit d'être appelées frustes ou latentes et dans lesquelles les signes physiques font plus ou moins défaut, en même temps que les symptômes rationnels sont incomplets. M. Sée distingue :

1° La forme asthmatique ou dyspnéique, forme pulmonaire dans laquelle on ne trouve que des symptômes respiratoires tels que l'asthme, la dyspnée, l'hémoptysie.

2° La forme hydropique dans laquelle le seul phénomène objectif est l'œdème des membres inférieurs sans albuminurie.

3° Les formes fonctionnelles caractérisées seulement par des palpitations ou par l'arrhythmie, intermittences, dédoublements des bruits, absence de l'un des bruits, ou par les syncopes ou par l'angine de poitrine.

La façon de procéder de l'auteur est intéressante et instructive par la multiplicité des objets qu'il embrasse ainsi. A propos de la dyspnée cardiaque, il établit le diagnostic des dyspnées asthmatiques, catarrhales, nerveuses, anémiques, mécaniques, urémiques, emphysémateuses, et en passant il décrit complétement le type et le mode respiratoire des emphysémateux, des asthmatiques, non sans entrer dans de longs développements sur la physiologie.

De même, à propos des palpitations, M. G. Sée décrit toutes les espèces de palpitations nerveuses, paralytiques, irritatives, réflexes, les palpitations chlorotiques et anémiques et les palpitations toxiques. A propos de celles-ci, le professeur consacre un chapitre très intéressant au tabac étudié sur toutes ses faces, et malgré toute la bienveillance qu'on doit à un ami, il n'arrive pas à l'innocenter complétement. « J'espère montrer, dit M. Sée, que le tabac a tout à la fois des avantages et des inconvénients. On l'a accusé de produire toutes sortes de maux. Le tabac, a-t-on dit, produit l'ataxie, engendre l'èpilepsie, conduit à la folie et mène à l'impuissance. Ce sont là des assertions fantastiques dont je m'embarrasse d'autant moins que, le plus souvent, on a confondn à dessein, ou l'on n'a pas su isoler les effets du tabac de ceux de l'alcool. » Ainsi débute le chapitre consacré au tabac, mais la suite montre ses nombreux méfaits. Le tremblement qu'il détermine parfois, l'augmentation de la tension du sang accompagnée d'abord du ralentissement du pouls, suivi bientôt de la diminution de la tension sanguine avec accélération du pouls, les intermittences du cœur qu'il détermine souvent lorsqu'on en abuse, l'angine de poitrine qui leur succède quelquefois montrent l'action réelle et nocive du tabac sur les nerfs et le cœur. Et nous ne parlons ici que du nicotisme chronique chez les fumeurs. Le tabac est un poison cardiaco-vasculaire.

La thérapeutique générale des maladies du cœur comprend près de la moitié du volume et elle débute par l'étude de l'innervation du cœur. Les médicaments sont classés, en effet, d'après leur action sur l'innervation cardiaque et il est nécessaire alors d'exposer ce chapitre de physiologie encore si obscur. Ainsi la digitale qui ralentit le cœur, agirait en excitant les nerfs modérateurs, c'est-à-dire en augmentant la tension du frein. La muscadine, poison des champignons qui ralentit aussi les battements du cœur, agirait également sur le sysème modérateur, non plus sur les nerfs modérateurs, mais sur les ganglions intra-cardiaques. La belladone qui, au contraire, augmente démesurément le nombre des battements du cœur, paralyserait ces mêmes ganglions modérateurs. Le seigle ergoté, le bromure de potassium ralentissent le cœur en faisant contracter les vaisseaux, etc.

Ce sont là des données curieuses, mais elles sont déduites d'une physiologie qui est loin d'être simple ni certaine. Aussi, préférons-nous, dans le livre de M. le professeur Sée, les résultats de sa pratique dans le choix des médicaments. Par exemple, après avoir essayé les différentes digitalines connues, il a reconnu l'irrégularité de leur action et il leur préfère, à l'exemple de M. Bouillaud, la poudre de feuilles de digitale. La digitale est indiquée toutes les fois que le cœur, hypertrophié d'abord pour surmonter un obstable, devient impuissant et ne se contracte plus avec une énergie suffisante. La digitale rend au cœur son énergie, régularise ses pulsations, diminue ou supprime la stase sanguine et l'œdème. C'est le médicament par excellence des maladies cardiaques. Le chloral dont la place est marquée après la digitale, convient surtout lorsqu'on a affaire aux dyspnées cardiaques avec ou sans insomnie, lorsque l'impulsion du cœur est énergique, lorsque la pression vasculaire est élevée. Le bromure de potassium est indiqué dans les affections cardiaques qui s'accompagnent d'un abaissement de la pression intra-artérielle avec augmentation de la pression veineuse, congestions passives, œdème, cyanose et dyspnée. Il modère alors la circulation périphérique. M. Sée donne 4 grammes de bromure, et il l'associe au régime lacté qui est comme on le sait, l'un des plus puissants diurétiques.

V. Cornil.

THÉRAPEUTIQUE

De l'Association des Mèdicaments. (Extrait de l'*Art de formuler*, par Yvon, Asselin, 1879.) (1)

Les médicaments que fournissent au médecin les trois règnes ne sont pas suffisants pour répondre à toutes les indications thérapeutiques ; très-souvent il est obligé d'augmenter ou de diminuer l'énergie d'une substance, de modifier son action ; de l'accommoder au tempérament et à l'idiosyncrasie du malade. Pour atteindre ce but, il a recours à l'*Association*, c'est-à-dire qu'il administre le médicament en question, mélangé avec un ou plusieurs autres, de manière à obtenir un effet tout autre que s'il l'employait seul.

On peut, en associant les médicaments, avoir pour but un certain nombre de résultats que nous allons passer en revue.

Augmentation de l'énergie du médicament. — On obtient ce premier résultat de plusieurs manières :

1° En mélangeant diverses formes pharmaceutiques de la même substance. — C'est là un moyen des plus employés et qui donne les meilleurs résultats dans ce sens que l'on obtient l'effet normal du médicament. Si par exemple, le médecin juge l'emploi de la salsepareille nécessaire, il pourra commencer par la tisane de cette substance dont un verre (ou 160 grammes) représentera environ 9 grammes ; si l'effet produit n'est pas suffisant, il pourra dans chaque tasse faire ajouter une cuillerée à bouche de sirop de salsepareille et introduire ainsi 7 grammes de cette substance (la cuillerée à bouche pèse en effet 31 grammes et 3 grammes de sirop représentent 1 gramme de salsepareille) ; au besoin il

(1) M. Yvon a bien voulu nous communiquer ce chapitre, d'un livre qu'il va publier et qui est appelé à un grand succès, parce qu'il répond à un véritable besoin.

pourra encore faire dissoudre dans chaque tasse 1 à 2 grammes d'extrait.

C'est dans le même but que l'on ajoute de l'extrait de quinquina à la décoction de cette substance, que l'on prend le même extrait comme excipient pour des pilules de sulfate de quinine.

Réveil a formulé à ce sujet la loi suivante :

Lorsque tous les principes actifs d'un médicament ne sont pas solubles dans le même véhicule et qu'il est impossible de l'administrer en substance, il faut avoir recours à un mélange de ses différentes préparations.

2° En associant des substances susceptibles de produire les mêmes effets physiologiques. — Ce mode d'administration est le plus fréquent de tous et, fait remarquable, le mélange offre une activité beaucoup plus considérable, qu'en aurait chacune des substances administrées isolément à la dose du mélange.

Ainsi, dans un cas urgent le meilleur vomitif sera un mélange d'émétique et de poudre d'ipécacuanha ; une poudre composée de gomme-gutte et d'aloès purgera autant que chacune des substances administrées à doses trois fois plus fortes, mais séparément.

Il en est de même des toniques, des astringents, des amers.

Il sera toujours prudent pour le médecin de ne pas employer d'emblée ces moyens, surtout s'il se trouve en face d'une affection chronique ou d'un cas qui réclamera l'usage longtemps prolongé d'un médicament. Il doit d'abord employer les diverses substances isolément ; ensuite varier leurs préparations, et arriver enfin au mélange, il doit en un mot prendre toutes les précautions pour éviter que le malade ne s'habitue aux médicaments.

3° En associant le médicament à d'autres substances qui n'ont avec lui aucune analogie d'action, n'exerçant sur lui aucune action chimique ; mais qui possèdent la propriété de rendre l'économie plus sensible à son influence.

Un certain nombre de substances possèdent la singulière propriété dont nous venons de parler, en premier lieu, il faut citer l'*opium*, qui est l'adjuvant indispensable des préparations mercurielles ; ce mode d'action de l'opium est peu connu ; agit-il en augmentant directement l'énergie du médicament auquel on l'associe ou bien en permettant à l'estomac de le supporter facilement, et d'en accepter des doses plus considérables. Cette dernière hypothèse est la plus probable, car on voit beaucoup de sujets ne pas pouvoir supporter un médicament administré en nature, par exemple le sulfate de quinine, et en accepter des doses assez considérables lorsqu'il est associé à l'opium.

Quelquefois il y a réellement augmentation des propriétés médicamenteuses ; ainsi, l'opium augmente les propriétés sudorifiques du colchique.

Les carbonates alcalins exaltent beaucoup l'action de certains toniques amers : par exemple pour la gentiane, l'élixir de Peyrilhe (teinture de gentiane alcaline) est beaucoup plus actif que la teinture simple. De même on augmente beaucoup l'énergie du bromure de potassium, de sodium, en les associant aux bicarbonates alcalins.

Les substances amères augmentent l'énergie d'action des purgatifs. Ce sont évidemment des considérations de cette nature qui avaient amené les anciens à employer des médicaments aussi complexes que l'étaient leur thériaque et leur électuaire. Ils associaient les *incisifs* aux purgatifs, persuadés qu'ils étaient que les premiers incisaient les mucosités, les glaires que les purgatifs *expulsaient* ensuite. Ces idées nous paraissent aujourd'hui tout au moins bizarres, et cependant que fait le praticien actuel lorsqu'il recommande l'usage du bouillon aux herbes dans les vingt-quatre heures qui précèdent la purgation ?

4° En associant au médicament des substances qui peuvent réagir sur lui de manière à modifier les propriétés physiques ou chimiques.

Ainsi en dissolvant le sulfate de quinine dans l'eau de Rabel, on augmente sa rapidité d'absorption et son énergie d'action, mais en même temps on a modifié sa constitution chimique, il est devenu sel *neutre* (ancien sel acide) : ou a recours au même artifice pour les pommades de sulfate de quinine.

De même, au lieu d'employer le phosphate de chaux insoluble, on emploie avec avantage les dissolutions lactique, chlorhydrique et phosphorique de ce sel.

Diminution ou même suppression de l'action irritante du médicament. — 1° En associant au médicament des substances qui n'agissent pas chimiquement sur lui ; mais préservent l'estomac ou le tube intestinal contre son action trop vive.

Les purgatifs drastiques déterminent en général de violentes coliques ; on prévient cet effet en les associant avec des substances aromatiques, séné et café, séné et anis.

On arrive au même résultat en associant l'éther, la scammonée au savon : les pilules aloétiques savonneuses présentent au point de vue de leur action un grand avantage sur celles d'aloès.

De même on émulsionnera la scammonée dans une grande quantité de lait ; on administrera quelques gouttes d'huile de Croton dans une émulsion.

2° En associant au médicament des substances qui agissent sur lui soit pour augmenter soit pour diminuer sa solubilité.

Par exemple le sublimé corrosif est un produit éminemment caustique qui détermine une action irritante locale là où il séjourne. On peut éviter cette action malfaisante de deux façons :

1° En le rendant très-soluble de façon à ce qu'il ne séjourne pas et qu'il soit de suite absorbé. On l'associe dans ce but aux chlorures alcalins.

2° En le privant de son action caustique ; pour cela on l'associe à une substance telle que l'albumine qui forme avec lui un composé insoluble, et par suite dénué de causticité.

C'st pour cette raison qu'on administre souvent le sublimé dans du lait.

De même on doit pouvoir supprimer l'action caustique du chloral en admettant sa combinaison avec l'albumine.

(*A suivre.*)

HYGIÈNE PEDAGOGIQUE

Des attitudes scolaires vicieuses, *par le* Dr Dally, *directeur de l'Etablissement orthopédique du parc Monceaux.*

L'hygiène de l'enfance est un sujet d'un inépuisable intérêt ; ce n'est pas un mince honneur pour notre temps de l'avoir compris et d'être entré dans la voie des réformes et des améliorations avec une incomparable vigueur. C'est surtout en ce qui concerne les écoles que cette épithète est méritée. Il y a dix ans, l'hygiène scolaire bégayait, en France du moins, ses premiers principes, tandis qu'à l'étranger la pédagogie avait réalisé sur le siècle dernier d'immenses progrès. Aujourd'hui nous ne sommes pas loin, en ce qui touche au matériel d'avoir dépassé nos voisins dans les écoles publiques de la ville de Paris et dans un certain nombre de grands établissements scolaires tels que l'école Monge, l'école Lamartinière, l'école industrielle de Nantes, etc. Mais il s'en faut que le progrès se soit étendu aux établissements privés. Il existe malheureusement un grand nom-

bre d'institutions et surtout d'externats où les enfants sont entassés dans des salles mal aérées, mal éclairées et mal chauffées ; j'en connais qui se trouvent dans de si mauvaises conditions que l'utilité de l'inspectorat des écoles primaires me paraît douteuse.

C'est ici cependant que le droit de l'État apparaît sans contestation possible. On réglemente la plupart des industries, souvent même sans que l'intérêt public soit incontestablement en jeu, pourquoi ne réglemente-t-on pas d'une façon plus rigoureuse les établissements scolaires. Pourquoi n'exige-t-on pas un *minimum*, quant au mobilier, aux lavabos, aux latrines, à la ventilation, etc. Pourquoi le choix du délégué cantonal est-il le plus souvent dicté par des considérations étrangères à la connaissance de l'hygiène. Ne semblerait-il pas, tout à l'opposé de ce qui existe, que les attributions de l'inspecteur et celles du délégué doivent être changées ? Il est possible que la création d'un service médical des écoles primaires réponde aux desiderata que j'exprime ici ; aussi, est-ce une raison de plus pour provoquer l'attention sur cette partie importante de l'hygiène.

Descartes a dit que s'il est un moyen de perfectionner les hommes c'est dans la médecine qu'il faut le chercher ; il eût pu ajouter : dans la médecine de l'enfance. Ce n'est pas quand nos organes ont pris leur configuration définitive, comme nos idées et nos habitudes, qu'il faut chercher à modifier les hommes : c'est pendant la période de leur développement, c'est-à-dire, et surtout durant l'écolage. Il est bien regrettable que cette partie de la vie de l'homme soit si peu étudiée et que l'enfant ne soit examiné que quand il est malade, c'est-à-dire quand un état pathologique qu'il eût peut-être été possible de prévenir est arrivé à son apogée et dans de mauvaises conditions de milieu. Un examen régulier des enfants nus, une fois par mois au moins, paraît nécessaire. Que de fois, dans une pratique spéciale, n'ai-je pas eu à constater des déformations graves qu'il eût été facile de prévenir et qui ne l'ont pas été, parce que l'enfant n'était soumis à aucun examen. C'est bien souvent par hasard que l'on s'aperçoit que les pieds, le dos, la tête où les épaules sont de travers. Il y a au surplus un grand nombre de personnes tout à fait dénuées d'esprit d'observation. J'ai vu des cas de déformation articulaire de la hanche avec claudication chez une petite fille de 12 ans qui datait au moins de quatre ans. Plusieurs personnes avaient remarqué de longue date que l'enfant boitait ; les parents ne s'en aperçurent que dans la semaine qui précéda leur visite. Le médecin de famille doit donc insister pour examiner les enfants *in naturalibus* plusieurs fois par an.

Les attitudes de l'enfant pendant les stations prolongées soit debout, soit assis, jouent un rôle important dans la conformation définitive du sujet, et le rôle est d'autant plus grand pour une partie donnée que celle-ci supporte un poids plus considérable, ou, ce qui revient au même, que la base de sustentation est plus large. Ainsi dans le décubitus, le poids supporté selon la direction de la pesanteur est minime. Aussi les attitudes des enfants au lit ne sont ils jamais la source de déformations notables. Cependant bien des parents sont convaincus que les flexions des genoux ou des bras, l'attitude *recroquevillée* est une source de déformations ; c'est une erreur. Sans aucun doute l'enfant doit être généralement étendu dans un lit, mais s'il dort mieux autrement il n'y a pas lieu de le tourmenter. Cependant la position de la tête sur des oreillers doit être étudiée surtout dans le torticolis. Nombre d'attitudes vicieuses du cou n'ont pas d'autre origine que l'inclinaison de la tête par l'appréhension (1) du redressement ; mais c'est dans l'attitude verticale que la déformation se produit.

Dans la station assise ou session (sessus) la base de sustentation est moins large, elle se rétrécit encore dans la station genouillée et bipède. Le poids du corps étant de plus en plus considérable de haut en bas et les surfaces de résistance diminuant d'étendue, les moyens d'union et de maintien, les cartilages et les ligaments deviennent, il est vrai, plus vigoureux ; l'appareil ligamentaire du pied en est la preuve. Mais cette augmentation ne s'effectue pas dans la même proportion.

L'équilibre d'ailleurs se rompt tout à fait si au lieu de s'asseoir sur deux fesses ou de se tenir sur deux pieds on s'assied sur une fesse et l'on se tient sur un pied. On comprend en effet que le poids à supporter devenant double les ligaments cèdent aisément et les articulations se déforment. E. Dally.

(*A suivre.*)

(1) Du torticolis occipito-atloïdien. Paris, 1876, et *Bulletin journal de thérapeutique* et note sur les contractures, *Gazette hebdomadaire*.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Séance du 31 *décembre* 1878. — Présidence de M. Baillarger.

Présentations. — M. *Henry Roger* présente au nom du Dr Thaon une lettre intitulée : *Clinique climatologique des maladies chroniques : goutte, rhumatisme.*

M. *Broca* présente au nom de M. le Dr Letourneux un exemplaire de la 2e édition de son ouvrage intitulé de la *Biologie.*

M. *Voillez* présente, au nom de M. le Dr Maurice Raynaud, un travail sur le *péricarde et ses maladies.*

M. *Larrey* présente : 1° au nom de M. le Dr *Wittkowski*, un ouvrage intitulé : *Structure et fonctions du corps humain* ; 2° au nom de M. le Dr Ehrman (de Mulhouse) un travail intitulé : *Remarques sur un cas de ligature de l'artère carotide primitive, nécessitée par une hémorrhagie consécutive à l'ouverture spontanée d'un phlegmon de l'amygdale.*

M. le Président rend compte de la visite faite par les membres du bureau. M. le ministre de l'instruction publique et des cultes nous a promis son intervention pour mener à prompte et bonne fin la question de reconstruction des bâtiments de l'Académie sur un nouvel emplacement qui ne sera pas moindre de 1600 mètres.

On procède à la nomination des Commissions permanentes.

Épidémies. — MM. Lancereaux, Hérard, Goubaux. — *Vaccine.* MM. Guyon, Parrot. — *Eaux.* — MM. Fauvel, Bouis. — *Remèdes secrets.* — MM. Hervieux, Riche.

Comité de publication. — MM. Dechambre, Rochard, Verneuil, Magne, Latour.

M. *Gosselin.* A propos du rapport de M. Panas sur le travail de M. Lannelongue, après s'être associé aux félicitations adressées par la Commission, fait néanmoins quelques réserves. M. Gosselin n'admet pas que l'ostéite aiguë de la croissance débute par la moelle des os et que de l'altération de cette dernière procèdent toutes les autres lésions. Pour M. Gosselin, toutes les parties constituantes de l'os participent à l'état inflammatoire, et l'affection ne débute pas par la moelle de l'os. L'ostéite est générale d'emblée, et elle reste telle alors même que la suppuration se circonscrit, c'est-à-dire que l'inflammation dans les points où elle n'arrive pas à la suppuration, reste à l'état hyperémique et plastique avec tendance à l'hypertrophie. M. Gosselin repousse également l'expression d'ostéo-myélite, pour des raisons qu'il développe longuement, et lui préfère le mot d'ostiite créé par Gerdy, auquel M. Gosselin a ajouté épiphysaire aiguë. Faut-il trépaner comme le demande M. Lannelongue ?

M. Gosselin ne repousse pas ce mode de traitement qui a fourni de bons résultats, mais il regrette que le diagnostic soit difficile à établir dans bien des cas. La trépanation peut même servir à établir le diagnostic, toutefois cette opération ne peut convenir qu'aux malades dont l'ostéite épiphysaire est devenue ostéomyélite suppurée. En définitive, les ostéites aiguës de l'adolescence que M. Gosselin continue d'appeler osteites épiphysaires sont graves surtout par la suppuration; quand celle-ci envahit d'emblée toutes les parties constituantes de l'os, la gravité est aussi grande que possible.

M. Bouillaud, après avoir adressé quelques critiques à la dernière communication de M. Collin, résume comme il suit ses opinions personnelles sur la question.

1° La question de la putréfaction examinée sous le rapport de la *genèse* comprend plusieurs éléments, parmi lesquels celui de l'influence de l'air est assurément un des plus considérables.

2° Pour que les substances de l'organisme puissent éprouver la fermentation septique, il faut probablement, suivant la doctrine reçue universellement jusqu'ici, qu'elles aient été mortifiées, gangrénées ! Il importe de ne pas confondre les caractères de cet état préalable de gangrène ou de mortification avec ceux propres à la décomposition putride qui peut ensuite s'en emparer.

3° Elles ne se putréfient réellement que dans le cas où, soumises à l'action des ferments *spécifiques* dits en raison même de cette action putride ou septique, dont M. Pasteur, le premier, a fait une espèce d'êtres organisés qu'il a désignés par un nom qui leur est propre.

4° Pour que l'air en particulier puisse exercer sur les subtances de l'organisme elles-mêmes ou sur quelques-uns de leurs produits un pouvoir *putrigénique*, il est nécessaire que ces substances ou ces produits soient préalablement privés de vie et qu'ils renferment les germes ou ferments spécifiques de la décomposition septique ou putride.

5° Mais est-il suffisamment démontré qne nulle partie organique ne pourrait au contact de l'air pur ou *normal* éprouver le travail de la fermentation ou de la décomposition putride? Il semble bien qu'il en soit ainsi, en présence de ces merveilleux appareils au moyen desquels des matières animales séparées du corps vivant (sang, muscles, urines, etc.,) préservées des ferments spécifiques de la putréfaction, mais non de ceux de l'air, convenablement expurgé, sont conservées pendant un temps indéfini, indemnes de toute septicité.

Mais il ne faut, je l'avoue, rien moins que de telles expériences et la grande autorité de leur illustre auteur, pour que les cliniciens les plus consommés en médecine comme en chirurgie puissent admettre dès aujourd'hui, mais sans aucune réserve, que jamais une matière animale soit solide, soit liquide, une fois privée de vie, ne puisse jamais au contact de l'air ordinaire, pur ou normal éprouver un travail de décomposition putride.

Espérons que le jour n'est pas éloigné où la nouvelle doctrine passera de l'état encore militant à celui de *triomphant*, sans nulle conteste.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

JURISPRUDENCE PHARMACEUTIQUE

Un pharmacien malheureux. — Le fait suivant est presque invraisemblable, mais il est absolument vrai.

Dernièrement une femme se présente à la pharmacie de M. B....; disant que son mari venait de se faire une légère brûlure et demande un peu d'*eau blanche*. Sans penser à mal, le pharmacien délivre le médicament, il ne s'attendait pas à ce qui allait lui arriver.

Le malade mourut au bout de quelques jours, d'accidents tétaniques, parfaitement reconnus par le médecin traitant, et certifiés par lui.

La veuve pour qui le tétanos est lettre morte, se mit dans la tête que son mari était mort pour avoir fait usage du médicament délivré par le pharmacien. Sans plus tarder, elle court chez le commissaire de police, lui fait part de ses soupçons. Ce dernier pressentant une grave affaire, peut-être un pendant au drame de la pharmacie de la rue Maubeuge, ne perd pas un instant, fait saisir le médicament, instrumente, enquête, rapporte, etc.

L'instruction suivit son cours; un expert, M. le Dr Magnier de la Source, fut commis pour analyser le liquide et s'acquitta de sa tâche avec tout le savoir que l'on était en droit d'attendre de lui.

Le résultat de ces recherches fut absolument négatif, et il déclara que le médicament délivré par M. B... était une solution très-étendue d'acétate basique de plomb, renfermant 2 0/0 d'alcool et une proportion insignifiante d'une matière organique qui n'a pas été déterminée.

A l'audience, le médecin qui avait soigné la victime renouvela de nouveau l'affirmation qu'elle avait succombé au tétanos.

Chose curieuse, le médecin de l'état civil chargé de constater la mort, avait déclaré que l'homme dont il avait le cadavre sous les yeux était mort d'*hémorrhagie cérébrale*.

Donc il n'y avait pour ce malheureux qu'une chose certaine, c'était la mort, mais avait-elle été occasionnée par un empoisonnement, par le tétanos ou par une hémorrhagie cérébrale? Ces trois causes ne pouvaient être invoquées simultanément!

La question était épineuse sans doute, puisqu'elle n'a été résolue qu'après un débat dans lequel l'expert a apporté la plus grande réserve et la plus haute impartialité! Il fut reconnu que la victime avait succombé au tétanos. Donc, direz-vous, le pharmacien fut acquitté? — Pas du tout!

En délivrant sans ordonnance pour quelques sous d'eau blanche, le pharmacien avait commis un acte d'exercice illégal de la médecine, et de ce chef il fut condamné, avec *admissions de circonstances atténuantes*, à la modique somme de 500 fr. d'amende, ce qui, avec les deux décimes et demi en plus, fait environ 625 fr. Nous ne parlons pas bien entendu des honoraires de l'avocat, de la perte de temps ni de la déconsidération qui va rejaillir sur le pharmacien. En effet, on ne persuadera jamais aux commères du quartier que le pharmacien n'est pas coupable, et rien ne pourra le mettre à l'abri des calomnies qui seront répandues contre lui.

Nous respectons les arrêts de la justice, c'est chose obligatoire, mais cependant il nous est impossible de passer sous silence les quelques réflexions que nous inspire ce jugement, qui s'il devenait d'une application générale, rendrait absolument impossible l'exercice de la pharmacie.

En effet, il n'y a pas *un seul pharmacien* à Paris et même en France qui se croie en droit de refuser à un client un médicament pour l'usage externe aussi vulgaire que l'eau blanche. Si un pharmacien agissait ainsi, il ne tarderait pas à voir son officine désertée au profit de ses confrères. Nous savons très-bien qu'il doit y avoir une limite à la faculté laissée aux pharmaciens de délivrer des médicaments inoffensifs, et qu'ils ne doivent ni formuler ni délivrer aucune potion ou médicament actif, sans se rendre coupable d'exercice illégal de la médecine.

Si quelques-uns commettent des infractions, à qui la faute? A l'Administration qui force les pharmaciens à exercer, non-seulement la médecine, mais encore la chirurgie, les accouchements, etc.

Un accident arrive-t-il sur la voie publique, *les agents de police* prennent le blessé, passent au besoin devant un hôpital, et l'apportent chez le malheureux pharmacien, qui, s'il se refusait à le recevoir, s'exposerait à voir la devanture de son officine enfoncée par la foule, qui l'accuserait d'inhumanité.

Le pharmacien, souvent un élève inexpérimenté, fait ce qui lui passe par la tête, tantôt bien, tantôt mal, suivant le cas. Le public est satisfait, mais le pharmacien ?... L'officine est souillée de sang, ou de déjections variées, le pharmacien a fourni des bandes, de la charpie, quelquefois de l'eau de mélisse, et il n'est jamais payé. Il a perdu son temps, sa clientèle a été écartée de l'officine par la foule ; voilà le plus clair de son bénéfice !

Si l'Administration savait combien elle est coupable en portant ses blessés chez les pharmaciens dont quelques-uns seulement sont capables de faire des pansements, d'arrêter une hémorrhagie, ou de faire la ligature du cordon, etc. ; elle donnerait l'ordre à ses agents de porter immédiatement *au poste de police* le plus prochain le blessé ou les parturientes. Le médecin du poste ferait le nécessaire.

Celui qui écrit ces lignes n'était pas encore très-bien fixé sur la manière dont naissaient les enfants, quand le premier jour de son arrivée à Paris on lui apporta, dans la pharmacie où il était élève, une femme qui accoucha incontinent. Cette femme n'eut pas d'hémorrhagie, comme c'était son droit, mais l'émotion du pharmacien fut si grande qu'il faillit s'évanouir.

Une autre fois, ce fut une hémorrhagie de la radiale qui fut arrêtée tant bien que mal, en attendant l'arrivée du médecin.

De pareils incidents se passent chaque jour dans Paris.

Si j'étais pharmacien, et surtout si j'étais M. B..., ne pouvant refuser l'entrée de l'officine à un blessé porté par quatre hommes, mon pansement effectué, je prendrais des témoins et je ferais constater que les agents de police m'ont forcé à pratiquer illégalement la médecine, et je les attaquerais devant une juridiction quelconque, réclamant des dommages-intérêts dans l'espoir de rentrer dans la somme de 625 francs.

Il y a là une véritable réforme à opérer, l'Administration municipale de Paris n'a qu'un mot à dire pour que cette réforme soit effectuée. Aucun pharmacien ne réclamera, et les blessés ne s'en porteront pas plus mal. Dr V. G.

BIBLIOGRAPHIE

De l'État de nos connaissances sur l'affection ourlienne ou oreillons, par C. Pinet, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin stagiaire au Val-de-Grâce. — Thèse de Paris, chez Adrien Delahaye, éditeur.

L'affection connue sous le nom d'oreillons est observée depuis une haute antiquité. Hippocrate la décrit avec une remarquable exactitude. Depuis lors, on discute sur ses causes et sa nature. Pour les uns, c'est une affection toute locale, de cause externe, ordinairement *a frigore*; telle est l'opinion de Niemayer, Béhier, Jaccoud, pour ne citer que des contemporains. Pour les autres, c'est une maladie générale, avec déterminations locales sur les appareils glandulaires, et plus spécialement sur les parotides et les testicules chez l'homme, sur les parotides, les mamelles et quelquefois les ovaires chez la femme; cette manière de voir est celle de Trousseau, de Billiet et Barthez, de Laveran, etc.

Mais ce n'est pas tout. Ceux qui considèrent les oreillons comme une affection locale sont partagés sur leur nature intime : ils en font tantôt une inflammation de la glande parotide, tantôt une rétention de la salive par obstruction du canal de Sténon. La rareté des autopsies à la suite d'un mal presque jamais mortel ne permet guère de trancher directement la question. Même désaccord parmi ceux qui voient dans l'affection ourlienne une maladie générale : le mal est-il général d'emblée, ou bien, primitivement localisé aux parotides, n'envahit-il que secondairement l'organisme tout entier? Le poison ourlien vient-il du dehors, ou se forme-t-il de toutes pièces dans l'organisme humain sous l'influence des conditions ambiantes, ou encore, venu premièrement du dehors, s'entretient-il dans l'organisme pour en ressortir avec toutes ses propriétés délétères? Faut-il enfin le ranger à côté du poison typhique, ou bien le rapprocher des poisons morbilleux, variolique, scarlatineux?

En quelques mots, les oreillons sont-ils une affection locale ou une maladie générale? Cette maladie est-elle miasmatique, contagieuse, ou miasmatique et contagieuse tout ensemble? Forme-t-elle une classe à part dans le cadre nosologique ou n'est-elle qu'une espèce dans la classe des fièvres éruptives? Voilà les multiples questions, si intéressantes au point de vue théorique et au point de vue pratique que nous n'avons garde d'oublier dans ce journal, que le Dr C. Pinet a abordées, et selon nous résolues, dans sa thèse inaugurale.

Disons tout de suite que le Dr Pinet était remarquablement placé pour traiter ce sujet avec compétence. Médecin stagiaire au Val-de-Grâce, il avait sous la main, outre ses observations personnelles, une littérature fort riche à cet égard. Tandis que dans la pratique civile on n'observe que de loin en loin de petites épidémies d'oreillons, souvent limitées à quelques hameaux, s'attaquant de préférence à des enfants, dans lesquelles il n'est pas toujours aisé de suivre la marche de la contagion, les médecins militaires ont pu observer de grandes épidémies, nombreuses, survenues chez des adultes, principalement chez les jeunes recrues, et le casernement des malades a permis de remonter plus facilement à l'origine du foyer épidémique pour en suivre le développement par voie de contagion.

Muni de ces documents, M. le Dr Pinet rend d'abord justice, dans un résumé historique, aux travaux de ses devanciers, puis il apporte un certain nombre d'observations qu'il analyse avec sagacité, et d'où il conclut à la *généralisation d'emblée* de la maladie, puisque dans certains cas les symptômes généraux ont précédé les déterminations parotidiennes, testiculaires, prostatiques, uréthrales, intestinales, oculaires, méningiennes, etc., à sa *non-récidivité*, à son *épidémicité*, à sa *contagiosité* enfin, l'observation de M. Bussard, entre autres, ne laisse aucun doute à cet égard.

S'étendant alors, par la synthèse, à la question de la nature de la maladie, il lui attribue une origine miasmatique et contagieuse produisant d'emblée l'infection générale de l'organisme. L'auteur ne nie point pour cela l'influence des milieux ambiants et des prédispositions individuelles. Loin de là, c'est par cette influence qu'il explique et l'élaboration première du miasme infectieux, et la réceptivité de l'organisme pour ce miasme, et la détermination sur tel ou tel organe de préférence à tel ou tel autre ; car on a vu l'orchite précéder la parotidite ou même exister seule. Il se garde aussi de forcer les analogies et de faire des oreillons une sorte de fièvre éruptive : s'il est vrai qu'on a vu des rougeoles sans éruption, etc., que M. Rillet rapporte un fait d'exanthème oureilleux, il n'est pas moins vrai que la rougeole sans éruption est exceptionnelle, exceptionnel aussi le cas de M. Rillet.

Maintenant, si l'on réfléchit que, généralement bénigne, l'affection qui nous occupe amène parfois des complications graves, telles que : l'atrophie testiculaire et même la mort, on saura gré à M. le Dr Pinet d'avoir résumé l'état actuel de nos connaissances sur les oreillons, et facilité ainsi les recherches sur les moyens prophylactiques et curatifs à leur opposer. On regrettera seule-

ment qu'il ne se soit pas étendu davantage sur cette partie de son sujet, notamment en ce qui concerne le rôle possible des nouveaux anti septiques. Toutefois, nous devons féliciter le Dr Pinet de la façon claire et méthodique dont il a traité son sujet; il ne suffit pas de dire de bonnes choses il faut les bien dire, l'auteur s'en est souvenu. Nous sommes heureux de lui rendre cette justice, et nous pensons que le secrétaire de la Faculté de médecine ne verra pas du tout d'un mauvais œil les éloges que nous décernons au Dr Pinet. L. M.

NOUVELLES

— Diner dans la salle des thèses de l'école de médecine. — Dans une des dernières réunions du conseil des professeurs de la Faculté de médecine, il a été décidé que pour témoigner à M. Bardoux leur reconnaissance, les professeurs inviteraient le ministre à un banquet qui aurait lieu dans la vénérable salle des thèses. L'un des membres du sénat médical aurait même proposé de convier les agrégés à ce festin, proposition qui, du reste, a été unanimement repoussée.

On regrette que l'architecte de l'Ecole n'ait ni prévu ni construit une salle des fêtes qui puisse être appropriée à de grandes réceptions de ce genre.

On donne bien à Londres de grandes réceptions et même des bals dans les immenses salles du collége de l'Université, dont les vitrines sont garnies de collections qui pourraient figurer dans le musée Orfila. Les jeunes miss dansent près de ces vitrines sans s'effaroucher. Le 9 janvier, jour fixé pour le dîner offert à M. Bardoux, les portraits des doyens et des vieux maîtres de l'Ecole de Paris tressailleront dans leur cadre au bruit des verres et des bouchons du champagne.

— Par décret en date du 28 décembre, à dater du 1er janvier 1879, les traitements des professeurs de la Faculté de médecine et de la Faculté des sciences de Paris sont portés à 15,000 fr.

— Par décret en date du 28 décembre, il est créé : 1° A la Faculté de médecine de Paris, une chaire de clinique de maladies des enfants et une chaire de clinique d'ophthalmologie; 2° à la Faculté des sciences de Clermont, une chaire d'anatomie.

— Un décret en date du 28 décembre modifie les titres de plusieurs chaires à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen, et crée à ladite école une chaire d'histoire naturelle.

— Par décret en date du 28 décembre 1878, M. Lescœur, docteur en médecine, licencié ès sciences mathématiques et physiques, pharmacien de 1ro classe, a été nommé professeur de chimie médicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

NÉCROLOGIE

Le Dr Henri Gintrac, doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, mort le 1er décembre 1878, à l'âge de 58 ans, avait hérité de la situation et de la réputtaion de son père. Les deux Gintrac qui se sont suivis de si près dans la tombe et qu'il est difficile de ne pas associer, ont joui, dans la ville de Bordeaux, d'une grande et légitime influence. C'est assurément à leurs efforts, au relief de leurs travaux et de leur enseignement qu'est due, pour une grande part, la fondation de la Faculté de cette ville.

Bazin, chirurgien honoraire des hôpitaux, né le 20 février 1807, mort à Paris le 15 décembre 1878, a fondé sa réputation et fait sa carrière médicale à l'hôpital Saint-Louis où il entra comme médecin en 1847. Les leçons qu'il a professées pendant vingt ans au moins, l'école qu'il y a créée, l'avaient placé au premier rang parmi les dermatalologues. Ce n'est pas que nous devions tout louer dans l'œuvre de Bazin, tant s'en faut; nous avons souvent critiqué pendant sa vie la systématisation tout artificielle qu'il avait introduite dans la pathologie cutanée, ce qui nous donne toute latitude pour en parler aujourd'hui, et nous nous garderions bien d'ailleurs de ne pas rendre à ses travaux toute la justice qui leur est due.

Elève d'Alibert, Bazin avait hérité de la tradition de Saint-Louis dans la distinction des espèces et des variétés d'éruptions cutanées. Il avait à cet égard une supériorité incontestable, et son diagnostic était aussi sûr que rapide.

Bazin eut l'honneur d'appliquer à la pathologie les recherches alors toutes récentes des naturalistes et des histologistes sur les parasites végétaux cutanés. Ses leçons sur les teignes, sur leur nature, leurs symptômes et leur traitement, sont excellentes et il n'aurait produit rien autre que son nom resterait attaché à l'histoire de la dermatologie.

On a ajouté, en effet, peu de chose après lui à l'étude des teignes, et son traitement par l'épilation, bien qu'il ne réussisse pas toujours ni rapidement, n'en est pas moins celui qui donne les meilleurs résultats.

Mais Bazin porta ses vues plus haut : il essaya de rattacher les éruptions cutanées aux grandes maladies générales et, dans une synthèse hardie qui ne comprenait pas seulement les éruptions cutanées, mais qui englobait la pathologie entière, il fit tout dériver de quatre grandes affections : la syphilis, la scrofule, l'arthritis et la dartre : le reste de la pathologie interne rentre dans les maladies parasitaires ou artificielles. Rien n'est commode pour l'esprit comme une simplification de ce genre, et l'histoire de la médecine, sans compter l'homœopathie, nous fournit une série de conceptions analogues aussi curieuses qu'éphémères.

Laissons de côté la syphilis qui est bien déterminée dans la plupart de ses lésions et sur laquelle tout le monde s'entend ou peu s'en faut : les leçons de Bazin sur la scrofule ne diffèrent pas non plus notablemsnt des idées générales soutenues par un médecin homœopathe, M. Milcent, et, bien qu'elles soient très-contestables, nous n'y insisterons pas. L'originalité propre de Bazin, c'est sa conception de l'arthritis comme une affection générale s'accusant par des phénomènes de tout genre, rhumatisme articulaire, musculaire, goutte, douleurs vagues, névralgies, maladies cutanées, maux de tête, hémorrhoïdes, etc. On était arthritique pour avoir des maux de tête ou des hémorrhoïdes, sans avoir jamais rien eu du côté des articulations.

Bazin rapporta à l'arthritis ainsi conçue des variétés d'éruptions appartenant à presque toutes les maladies génériques de la peau, variétés caractérisées par une disposition spéciale ou par le siége des lésions élémentaires.

Par la configuration de la lésion élémentaire, il déclarait arthritiques des personnes qui n'avait jamais souffert de goutte ni de rhumatisme.

Cette classification qui a eu son heure de succès, grâce aux qualités propres de son auteur, est encore moins cohérente que l'artritis telle qu'elle est définie dans le système de Bazin. Quant à la dartre, la quatrième grande maladie générale, elle comprenait simplement tout ce qui n'était ni syphilitique, ni scrofuleux, ni arthritique, ni parasitaire, ni artificiel.

Assurément il n'est pas de voie meilleure qne de chercher, en face d'une maladie cutanée, quels sont les antécédents héréditaires ou morbides des sujets, quelles sont les alternances ou les successions cutanées et viscérales. Mais il est dangereux de généraliser prématurément.

Bazin avait de hautes qualités comme chef d'école; il avait foi en lui-même et dans ses œuvres; son autorité s'imposait; il défendait ses opinions avec une ardeur redoutable pour ses contradicteurs, car il avait la main lourde et ne craignait pas d'attaquer ses collègues de l'hôpital Saint-Louis. Il faut dire qu'en l'année de 1861, où j'étais interne de M. Gibert à Saint-Louis, les médecins de cet hôpital, Cazenave, Gibert, Bazin, MM. Hardy, Devergie, étaient plus ou moins en délicatesse, et Bazin n'aimait pas la contradiction. J'en sus quelque chose à l'occasion d'une *Revue critique sur les arthritides*, insérée dans les *Archives de médecine* en 1862.

En somme, la carrière médicale de Bazin a été l'une des mieux remplies et des plus belles de notre temps; il a produit de nombreux travaux qui resteront. Excellentes ou contestables, il a remué des idées. Indépendant par nature, il n'avait appartenu ni à l'Ecole ni à l'Académie. Mais ce n'en est pas moins une des plus grandes personnalités médicales de notre époque qui disparaît.

V. Cornil.

Le Propriétaire-Gérant : V. Cornil.

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

CRÉOSOTE DU HÊTRE

CAPSULES DARTOIS | *Formule* par capsule | Créosote pure 0,05
Huile de foie de morue blanche. 0,20

Le flacon de 60 capsules : 3 fr. dans les pharmacies.

ÉPILEPSIE

TRAITEMENT EFFICACE PAR LES PRÉPARATIONS A BASE

de **PICROTOXINE** du DOCTEUR **PENILLEAU**

ELIXIR SÉDATIF contenant 1/2 milligramme par cuillerée à soupe. Doses de 1 à 6 par jour. — Le flacon, 6 francs.

GRANULES contenant 1/2 milligramme. — Doses de 1 à 6 par jour. Le flacon, 5 francs.

LEPINTE, pharmacien, 148, *rue St-Dominique*, et les pharmacies.

SALICOL DUSAULE

DÉSINFECTANT - ANTISEPTIQUE - ANTI-ÉPIDÉMIQUE - CICATRISANT

Le SALICOL DUSAULE a une odeur agréable, il n'est ni caustique ni vénéneux, il est plus efficace que les *Phénols* ou *Coaltars*.

Le flacon, 2 francs dans les pharmacies.

GOUTTE — GRAVELLE — RHUMATISMES

SOLUTION COIRRE
AU
CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX

Phthisie. — Anémies. — Cachexies. — Scrofules. — Rachitisme. — Inappetence. — Dyspepsie. — Etat nerveux. — Assimilation insuffisante. — Maladies des os.

Le chlorhydro-phosphate de chaux est la préparation de phosparte de chaux la plus rationnelle, la seule physiologique, puisqu'à l'état naturel ce sel ne se dissout qu'à la faveur de l'acide chlorhydrique du suc gastrique.

C'est la seule qui réunisse les effets eupeptiques de l'acide chlorhydrique et les effets reconstituants du phosphate de chaux, et concourt directement au même but.

C'est celle qui, sous le même volume, contient le plus de médicament (5 *grammes de phosphate de chaux gélatineux par cuillerée à bouche de solution*), l'acide chlorhydrique ayant sur le phosphate de chaux un pouvoir dissolvant plus considérable que tous les autres acides.

C'est également la moins acide.

C'est enfin la plus économique, condition importante pour un traitement souvent de longue durée.

Mélangée à de l'eau sucrée, de l'eau et du vin, elle n'a absolument aucun goût, de sorte que les malades ne s'en fatiguent point.

Prise au moment de manger, comme cela doit être, elle favorise la digestion d'une façon très-sensible.

Prix : 2 fr. 50 le flacon de 300 grammes.

ÉLIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE AUX QUINAS-COCA ET PANCRÉATINE GREZ

Toni-digestif physiologique : (dyspepsies, anémie, épuisement, convalescences, etc.)

Gros : LAYAT, r. Rambuteau, 26. — Détail : Phe PLANCHE, r. Scribe, 11, et Pharmacies.

Le seul n'épuisant pas les enfants.

Le seul ayant obtenu la médaille d'honneur et la médaille de la Société protectrice de l'enfance. Se méfier des contrefaçons et lire sur les côtés du flacon **Biberon Robert.**

Dépôt chez tous les marchands de Biberons.

Manufacture à Dijon (Côte-d'Or).

Un sel de **Fer** soumis au dialyseur et combiné au **Quina Laroche** devient le plus actif des toniques reconstituants.

Il procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force ; il aide les *Croissances difficiles*, combat l'*Anémie*, *Maladie de langueur*, *Lymphatisme*, *Scrofule*, *suites de Couches*, favorise les *Digestions*, active les *Convalescences*, etc.

Paris, 22 et 19, rue Drouot et Pharmies

FER BRAVAIS
(FER DIALYSÉ BRAVAIS)

Fer liquide en gouttes concentrées

LE SEUL EXEMPT de TOUT ACIDE
Sans odeur et sans saveur

« Avec lui, disent toutes les sommités médicales de France et d'Europe, plus de constipation, ni diarrhées, ni de fatigues de l'estomac, de plus, il ne noircit jamais les dents. »

Seul adopté dans tous les Hôpitaux

3 Médailles aux Expositions. Guérit radicalement **ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, FAIBLESSE des ENFANTS, etc.**

C'est le plus économique des ferrugineux, Puisqu'un flacon dure plus d'un mois.

R. BRAVAIS & Cie, 13, rue Lafayette, Paris
ET DANS LA PLUPART DES PHARMACIES.

(Se méfier des imitations et exiger la marque de fabque ci-dessus et la signature.
(Envoi de la Brochure franco.)

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

VIN DE CATILLON
à la GLYCÉRINE et au QUINQUINA

MÉDAILLE — RÉCOMPENSE

Le plus puissant des toniques reconstituants : effets du quina et de l'huile de foie de morue dont la glycérine est un succédané facile à prendre.

Le même adé de fer, VIN FERRUGINEUX de CATILLON fait en outre tolérer le fer par tous les estomacs, ne constipe pas.

Paris, r. Fontaine-St-Georges, 1, et toutes phies, 4f.

SEUL VIN au QUINA ou FER ayant obtenu cette

SIROP DU Dr DUFAU
à l'extrait de stigmates de maïs

MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES DE LA VESSIE :

Diathèse urique — Cravelle

Cystite — Catharre vésical — Dysurie.

3 fr. le flacon dans les principales pharmacies

Dépôt général : Pharmacie Lagnoux,
19, r. des Missions, à Paris.

EAU FERRUGINEUSE ACIDULE, GAZEUSE **D'OREZZA** (CORSE)
Contre GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANEMIE, etc.
CONSULTER MESSIEURS LES MÉDECINS.

SAVONS MÉDICAMENTEUX
DU DOCTEUR MOUGEOT

Savons : simples, — au Bi-iodure, — aux Proto et Bi-chlorure d'hydrargyre, — à l'Acide phéniqué, — au Goudron, — à l'huile de cade, — d'Helmérich, — à l'iodure de potassium, — Sulfureux, etc.
Ces savons, privés de l'*excès d'alcali* sont employés avec succès dans les affections de la peau.

VICHY

Grande-Grille, maladie du foie et de l'appareil biliaire ; — **Hôpital**, maladie de l'estomac ; — **Hauterive**, affections de l'estomac et de l'appareil urinaire. — **Célestins**, gravelle, maladies de la vessie, etc. (*Bien désigner le nom de la source*). La caisse de 50 bouteilles, Paris, **35** fr.; Vichy, **30** fr. (*emballage franco*). La bouteille à Paris, **75** c. L'eau de Vichy se boit au verre, **25** c.
PASTILLES DE VICHY, excellent digestif fabriqué à Vichy, avec les sels extraits de l'eau des sources. La boîte de 500 grammes, 5 fr., boîtes de **2** et de **1** fr.
VENTE de toutes les Eaux minérales. — REDUCTION DE PRIX,
Paris, 22, boulevard Montmartre, et 28, rue des Francs-Bourgeois.
SUCCURSALE : 187, RUE SAINT-HONORÉ.

ÉLIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO
VIANDE CRUE ET ALCOOL
Phthisie, Anémie, Convalescence.
Gros : Paris, 20, place des Vosges.—Détail : Toutes les Pharmacies.

AUX MÉDECINS

A VALS (comme dans les stations thermales ou les Eaux sont administrées en boisson et en bain) ce sont les sources de l'ÉTABLISSEMENT THERMAL qui sont préférées par les MÉDECINS et par les personnes qui viennent à la station :

1° Parce qu'elles sont les plus anciennes et les plus abondantes ;

2° Parce qu'elles ont été captées avec le plus grand soin et qu'elles ont été analysées sur les lieux et après leur exportation :

3° Parce qu'elles coulent naturellement, à la vue de tous sans l'emploi d'aucun moyen mécanique. Par conséquent elles sont toujours claires et NE FORMENT JAMAIS DE DÉPOT.

Pour en rendre l'usage plus facile et éviter toute confusion, les Eaux bicarbonatées sodiques de la *Société centrale de l'Etablissement thermal de Vals* sont toujours rangées par degré de minéralisation.

1er degré. — Source PAULINE (Bi-carbonate de soude 1 gr. 50). Affections de l'estomac, Dyspepsie, Embarras gastrique et Goutte.

2e Degré. — Source CHLOÉ-DUPASQUIER (Bi-carbonate de soude, 3 gr.) Gastralgie, Affections du foie et de l'utérus.

3e Degré Source SOUVERAINE (Bi-carbonate de soude, 5 gr.). Gravelle, Calculs, Coliques néphrétiques, Affections des voies urinaires.

4e Degré. — Source CONSTANTINE (Bi-carbonate de soude, 7 gr. 5). Congestion du foie, Calculs biliaires, Coliques hépatiques.

SOURCE SULFO-FERRO-ARSENICALE

SAINT-LOUIS. — Chlorose, Fièvres intermittentes, Chloro-Anémie, Maladies de la peau et Cachexies scrofuleuses.

Dépôt spécial à Paris : Boulevard des Italiens, 8. — Dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

LE BON VIN

Le bon vin est celui qui, étant naturel, doué d'une certaine finesse et très-faiblement acide, renferme de 8 à 10 centièmes d'alcool. La santé se trouve bien de l'usage du bon vin. Nous nous adressons particulièrement au corps médical parce que nous pouvons garantir la qualité des vins expédiés par nous ou par nos correspondants, malgré la modicité de nos prix.

Organisation. — Quelques propriétaires de la Bourgogne, de la Gironde et de Tarn-et-Garonne, désireux de vendre leurs récoltes par barriques directement à la consommation, ont chargé notre maison de centraliser les demandes et les ordres d'expédition.

Exemple : Un habitant d'Angoulême nous demande une barrique de Bourgogne ou de Bordeaux, nous lui indiquons les prix, le mode de paiement, etc.; le choix fait, nous écrivons au propriétaire bourguignon ou bordelais pour qu'il fasse directement l'expédition dont il garantit la qualité au destinataire; à cette garantie vient s'ajouter notre responsabilité résultant de notre correspondance.

Les demandes seront adressées au directeur « des châteaux du Médoc, » boulevard Malesherbes, Paris.

Pour les personnes habitant Paris, notre maison possède un assortiment considérable de vins de tous les âges, logés en bouteilles, portant bouchons et étiquettes authentiques. Vins de ménage, marque (L. GUÉRIN et Cie.) Dépôt général.

VIN MARIANI
A la COCA du PÉROU
Le plus agréable et le plus efficace des toniques.— Le seul prescrit par les médecins des hôpitaux de Paris, contre l'anémie, la chlorose, les mauvaises digestions.
PRIX : **5 fr.** LA BOUTEILLE.
Boulev. Haussmann, 41, et principales pharmacies.

TAMAR INDIEN
GRILLON
ELECTUAIRE LÉNITIF DU CODEX
Électuaire Lénitif du Codex
FRUIT LAXATIF, RAFRAICHISSANT, c. CONSTIPATION, Hémorrhoïdes, Migraines, sans aucun drastique : Aloès. podophile, scammonée, r. de Jalap, etc.
Ph. GRILLON, 25, r. Grammont, Paris.
Boîte : 2 fr. 50